

Etude de faisabilité « Equipements fluviaux » : information sur le scénario retenu en fin de phase 1

Rapporteur : M. le Président

AVIS			
Commission n°11		Bureau	
séance du 12/06/02	favorable	séance du 12/07/02	favorable

A la demande de la CAGB, l'AUDAB a élaboré un schéma de valorisation du Doubs navigable.

Le schéma a ainsi permis d'identifier les équipements fluviaux reconnus comme structurants pour le développement du tourisme fluvial sur agglomération et de repérer également des potentialités d'aménagement d'équipements plus légers (appontements) le long du linéaire du Doubs traversant l'agglomération, et notamment le long de la boucle à Besançon.

Lors du conseil communautaire du 14 septembre 2001, la CAGB, s'appuyant sur ce schéma, a décidé de se porter maître d'ouvrage d'une étude de faisabilité d'équipements fluviaux reconnus à priori comme d'intérêt communautaire.

L'étude consiste essentiellement en l'analyse des besoins et de la faisabilité de ces équipements :

- ✓ base technique et halte nautique sur le site de Deluz
- ✓ capitainerie et base fluviale multimodale à Besançon

L'étude a été confiée au cabinet ACEIF et est réalisée en deux temps :

- 1/ une phase d'analyse et de proposition de scénarios,
- 2/ une phase d'étude de faisabilité des équipements retenus.

Suivi et concertation

En terme de suivi et de concertation, la CAGB a mis en place :

- un comité technique chargé du suivi du travail du bureau d'études, de la préparation des travaux du comité du pilotage (*composition : vice présidents de la commission tourisme, ACEIF, services de la CAGB, AUDAB, VNF*)
- un comité de pilotage qui est réuni à l'occasion du rendu de la phase 1 et de la phase 2 dans un objectif de concertation et d'orientation des réflexions. (*composition : vice présidents de la commission tourisme, ville de Besançon, commune de Deluz, VNF, Etat, Conseil régional, Conseil général, CCI, Office de Tourisme de Besançon, Groupement du Tourisme Fluvial*)

Calendrier prévisionnel

Phase 1 (proposition de scénarios) : rendu début juin 2002

Phase 2 (faisabilité du scénario retenu) : rendu à l'automne 2002

Scénario retenu en fin de phase 1 dont la faisabilité sera étudiée en phase 2 de l'étude

- Sur BESANCON : capitainerie et accueil des bateaux sur le site du port fluvial (capitainerie dans le bastion et port aménagé sous forme de gradins),
- Sur DELUZ : aménagement avec surcreusement des berges du canal permettant de garer les bateaux perpendiculairement (trois bâtiments sur les quatre présents conservés sur le site).

Pour Deluz, le projet porte sur l'accueil de 35 à 40 bateaux (emplacements pour les bateaux de plaisance de passage, les bateaux du loueur et du réparateur...).

Sur Besançon il s'agit d'accueillir environ une cinquantaine de bateaux (bateaux de plaisance et grands bateaux), avec pour les deux sites des possibilités d'extension.

Les avantages de ce scénario sont les suivants :

- ✓ ce projet est un projet d'ensemble très cohérent et apparaît structurant et dynamisant pour l'agglomération en terme de développement touristique,
- ✓ ce projet est en complète cohérence avec les politiques développées à d'autres échelles (schéma régional du tourisme fluvial, véloroute, programme ATSR notamment), et prend d'autant plus de sens qu'il permet de prendre en compte les intentions des partenaires,
- ✓ ce projet aura un rôle moteur dans le développement d'une dynamique au niveau de l'ensemble du bassin du Doubs,
- ✓ ce projet s'inscrit dans l'esprit et le cadre du programme ATSR.

Pour ces différentes raisons, ce projet est susceptible de mobiliser un subventionnement à hauteur de 70 % du coût HT, mais les financeurs ne se prononceront que sur un projet définitif précisant l'engagement du maître d'ouvrage (auto financement CAGB de 30%).

Poursuite de la réflexion

Le bureau d'étude a entamé la seconde phase de l'étude qui consiste à approfondir la faisabilité de chaque équipement et d'opérer la simulation de leur réalisation future : faisabilité technique, financière, administrative, calendrier de programmation...

A l'issue de cette deuxième phase d'étude, et en fonction des procédures et financements à mettre en place, la CAGB pourra décider de l'engagement du projet.

Les estimations financières et le plan de financement prévisionnel du projet sont présentés page suivante.

A l'unanimité moins 5 abstentions, le Conseil de Communauté valide les scénarios retenus par le comité de pilotage et la commission tourisme et validés par le Bureau et prend connaissance de l'avancement de la démarche d'étude.

Pour extrait conforme,

Le Président